



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 21/03/2023

DELIBERATION n° CEVE – 2023 – 15 – FOA - 001

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de FOAD*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu les avis du Conseil de faculté de droit et science politique du 31 janvier 2023 et du 14 février 2023, du Comité exécutif de l'École de Management de Toulouse (TSM) du 10 mars 2023, et du Conseil d'école d'économie de Toulouse (TSE) du 21 février 2023,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations ouvertes à distance (FOAD) ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et des diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

ANNEXES :

Diplômes nationaux

Licences

MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit FOAD-2023-2024
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit science politique-FOAD-2023-2024

Hugues KENFACK

Masters

MCC-MASTER MENTION DROIT PENAL PT compliance officer
MCC-MASTER MENTION DROIT DU PATRIMOINE PT compliance officer
MCC-MASTER-MENTION-ALED-M1-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DA-PT Droit des assurances-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DA-PT Droit des entreprises-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT Droit international et droit européen-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DI-PT Droit de l'immobilier-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DPA-PT Ingénierie du patrimoine-FOAD-M2-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DPE-PT DPSC-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT Droit des collectivités territoriales-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT Droit social de l'entreprise-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-ES-PT Econométrie, Statistiques-FOAD-M2-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-MS-PT Management du sport-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-SP-PT Politique et sécurité-FOAD-M2-2023-2024

Diplômes d'université

MCC-DU-Statistiques appliquées-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Management du sport-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Gestion pratique des TPE_PME_PMI-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Droit du dommage corporel-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Droit de la création de l'innovation et des nouvelles technologies-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Criminologie renforcée-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Contentieux du travail-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Anglais juridique-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Acteurs du sport-FOAD-2023-2024

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES	
Parcours-type	Droit pénal et science criminelle FOAD	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf sur dérogation accordée par le Président sur proposition du jury d'examen		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
En Master 1 , S'il le souhaite, l'apprenant peut effectuer un stage d'une durée minimale de 8 semaines dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
En master 2: L'étudiant en formation initiale doit : - Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de six semaines. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. - Soit réaliser un mémoire de recherche L'apprenant en reprise d'étude doit: - Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de six semaines. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. - Soit réaliser un mémoire de recherche, - Soit justifier d'une présence en entreprise pendant une période d'au moins deux mois et rédiger un rapport d'activité sur une thématique validée par le responsable de formation.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année . L'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, peut être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la session unique. Le Président autorise l'étudiant à se présenter à la session de remplacement sur avis d'une commission dont elle arrête la composition. En Master 1 , les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves. Pour les matières évaluées à l'oral, les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles FOAD								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S1	UE1 Droit pénal spécial : les infractions contre les biens	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur.
UE	S1	UE2 Droit civil, les contrats d'affaires	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S1	UE3 Droit international humanitaire et pénal	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S1	UE4 Procédure pénale	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur.
UE	S1	UE5 Droit pénal des affaires	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S1	UE6 Droit pénal international et européen	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Semestre	S1	Semestre 1	225	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE7 Procédure civile	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur.
UE	S2	UE8 Voies d'exécution	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE9 Pénologie et criminologie	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE10 Droit pénal spécial : les infractions contre les personnes	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur.
UE	S2	UE11 Droit pénal du travail	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE12 Droit pénal des affaires publiques	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Semestre	S2	Semestre 2	225	30	30	Oui	Oui						
		TOTAL	450	60	60								

MASTER 2		DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES							Session unique		Observation session d'examens		
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles FOAD							Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée			
UE	ANNUEL	UE1 - Enseignements fondamentaux		16	16	Oui	Oui				l'UE1 est évaluée par deux épreuves écrite sur deux matières choisies par l'équipe pédagogique d'une durée de 5h par matière		
Matière	ANNUEL	Droit pénal général	25					CT (Contrôle terminal)	Écrit	2 X 5h00			
Matière	ANNUEL	Droit pénal spécial	15										
Matière	ANNUEL	Droit de la peine	15										
Matière	ANNUEL	Procédure pénale	25										
UE	ANNUEL	UE2 - Enseignements complémentaires		14	14	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Droit pénal international	10					CT (Contrôle terminal)	Oral		Les UE 2,3,4 seront évaluées par un grand oral commun		
Matière	ANNUEL	Droit pénal de l'Union européenne	10										
Matière	ANNUEL	Droit pénal et CEDH	10										
Matière	ANNUEL	Histoire du droit pénal et de la procédure pénale	10										
Matière	ANNUEL	Systèmes répressifs de droit comparé	10										
Matière	ANNUEL	Doctrine et philosophie pénales	10										
Matière	ANNUEL	Droit pénal constitutionnel	10										
UE	ANNUEL	UE3 - Enseignements spécialisés		8	8	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Droit pénal et données personnelles	10					CT (Contrôle terminal)					
Matière	ANNUEL	Droit pénal des affaires	10										
Matière	ANNUEL	Droit pénal des mineurs	10										
Matière	ANNUEL	Droit pénal de l'environnement	10										
Matière	ANNUEL	Cybercriminalité	10										
UE	ANNUEL	UE4 - Pratique professionnelle		8	8	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Pratique des droits de la défense	5					CT (Contrôle terminal)					
Matière	ANNUEL	Pratique des parquets	5										
Matière	ANNUEL	Pratique du juge : JI, chambre de l'instruction, JLD Juridictions de jugements	5										
Matière	ANNUEL	Pratique de l'application des peines	10										
Matière	ANNUEL	Pratique pénitentiaire	5										
UE	ANNUEL	UE5 - Voie professionnelle / voie recherche		14	14	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Rapport de stage (durée minimale du stage 6 semaines)				Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	Rapport de stage			
Matière	ANNUEL	Mémoire - rédaction soutenance				Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance				
	ANNUEL	TOTAL	230	60	60								